

M. Brewin: Le ministre avait répondu qu'il allait approfondir la question et faire rapport plus tard. Est-il prêt maintenant à informer la Chambre?

L'hon. M. Sharp: C'est ce que j'avais dit la première fois, mais j'ai donné une réponse complémentaire plus tard.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET LA DÉFENSE NATIONALE

LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ PERMANENT SUR LE CONFLIT BIAFRAIS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dirait-il à la Chambre quand il compte faire une déclaration sur les recommandations que lui a transmises le comité permanent des affaires extérieures sur l'ensemble du conflit entre le Nigéria et le Biafra?

L'hon. M. Sharp: J'ai fait une déclaration quand le rapport a été soumis à la Chambre, mais je verrai si je dois la modifier à la lumière des derniers événements.

LES AÉROPORTS

M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre): Ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme la province de Québec ne semble pas tenir à un nouvel aéroport et comme les employés d'Air Canada à Montréal ne semblent pas vouloir travailler, alors que nous savons que les gens à Winnipeg travailleront, la direction pourrait-elle...

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je crois que la Chambre devra deviner le reste de la question du député.

Des voix: Continuez.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

L'ÉMISSION «DON MESSER»—LA RÉOLUTION DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Le ministre voudrait-il transmettre aux autorités compétentes de la Société Radio-Canada la résolution adoptée par les membres de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, qui ont reconnu à l'unanimité qu'il fallait garder l'émission de Don Messer.

Des voix: Bravo!

LA CONSOMMATION

LES PRÉTENDUS MONOPOLES DES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES

M. W. M. Howe (Wellington-Grey): J'ai une question à poser au ministre de la Consommation et des Corporations. D'après les nouvelles de ce matin, un haut dirigeant de la National Automotive Trade Association aurait déclaré que les Canadiens paient trop cher l'essence et les pièces d'automobile à cause du monopole exercé par les compagnies pétrolières. Étant donné les répercussions que cela pourrait avoir sur le coût de la vie au Canada, le ministre voudrait-il enquêter sur cette industrie pour veiller à ce que les Canadiens soient traités équitablement?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Bien entendu, le directeur des enquêtes et recherches, aux termes de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, observe et surveille constamment la situation. Je signale aussi que je n'ai pas eu connaissance de la déclaration dont parle le député. Toutefois, le rapport TVA est actuellement entre les mains du Conseil économique du Canada, qui doit l'étudier, en même temps que le rapport présenté récemment en Alberta sur le même sujet.

J'espère obtenir au cours de ce printemps un rapport du Conseil économique.

M. Baldwin: Toujours de la surveillance, mais jamais d'initiatives!

M. Howe: Monsieur l'Orateur, oserais-je demander au ministre qu'il fasse un jour ou l'autre une déclaration à la Chambre au sujet des rapports en question, afin que tous les Canadiens sachent ce qui se passe.

L'hon. M. Basford: S'il le faut et quand il le faudra, monsieur l'Orateur.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il charger sa commission des prix de faire rapport sur la question?

LES COALITIONS

LES RAFFINERIES DE SUCRE ET UNE ORDONNANCE DU TRIBUNAL

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations. Il s'agit des monopoles. Le ministre a-t-il reçu une plainte officielle accusant les trois raffineries de distribution de n'avoir pas obtempéré à une ordonnance du